

Focus Home Interactive lance l'augmentation de capital réservée aux salariés

FOCUS HOME INTERACTIVE poursuit ainsi sa politique de développement de l'actionnariat salarié.

En organisant cette opération d'augmentation de capital réservée aux salariés, FOCUS HOME INTERACTIVE offre à ses salariés la possibilité d'acquérir des actions en bénéficiant d'une décote.

Pour Christophe NOBILEAU, « être salarié et actionnaire de FOCUS HOME INTERACTIVE, c'est mieux comprendre encore la stratégie de notre entreprise et ses enjeux économiques. C'est aussi être associé aux grandes décisions de la vie du Groupe. Cette démarche, traduit non seulement notre volonté d'associer nos collaborateurs plus étroitement encore à la performance du Groupe mais aussi notre ambition d'un Groupe solide, rassemblé autour d'une vision partagée de notre stratégie ».

Les grandes lignes de l'augmentation de capital 2021

La souscription se déroulera du 19 novembre 2021 au 3 décembre 2021 à 12h. Le prix de souscription est fixé à 28,60€ par action.

Le prix de souscription est égal à la moyenne des cours d'ouverture de l'action FOCUS HOME INTERACTIVE lors des 20 derniers jours de bourse sur Euronext Paris, diminuée d'une décote de 30% et arrondie au dixième d'euro supérieur.

La souscription d'actions est proposée dans le cadre d'un plan d'épargne mis en place au sein de la société.

FOCUS HOME INTERACTIVE abondera à hauteur de 10% de l'investissement des salariés dans la limite de 1.000 euros par salarié.

Les avoirs deviendront disponibles 5 ans après la clôture de la souscription, sauf cas de déblocage anticipé.

Cette augmentation de capital est ouverte à tous les salariés de FOCUS HOME INTERACTIVE ayant une ancienneté de plus de 3 mois, adhérents au Plan d'épargne entreprise et présents au dernier jour de la période de souscription.

L'augmentation de capital porte sur un total maximum de 53 840 actions, soit 64.608 euros de nominal.

Calendrier :

Fixation du prix de souscription des Actions : le 18 novembre 2021

Période de souscription des Actions : prévue du 19 novembre au 3 décembre 2021 à 12h

Règlement-livraison des Actions : prévu pour le 12 janvier 2022.

Ce calendrier est fourni à titre indicatif et pourra être modifié en raison d'événements affectant le bon déroulement de l'opération.

Contact pour toute information concernant ce communiqué :

Envoyez un mail à la Direction des ressources humaines : drh@focus-home.com